

UNITÉ SGP

POLICE

FORCE OUVRIERE

MAJORITAIRE

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE BRIGADIER-CHEF DE POLICE



SESSION 2012 → LES CHANGEMENTS

OBTENU

TENUE DU CANDIDAT



- L**e candidat se présentera en tenue d'uniforme avec l'ensemble des équipements administratifs et son arme individuelle.
- L**e candidat en tenue civile devra présenter une attestation de son chef de service.

OBTENU

ATELIER N°1 (perception et mise en service des armes - utilisation des moyens radios)



- L**e candidat bénéficie de six minutes et non plus de quatre.
- L'**arme de poing est celle en dotation individuelle (SIG ou GLOCK)
- L'**arme collective :
 - AMD pour les CRS
 - PM BERETTA pour tous les autres services sans exception.

TIR



- L**e temps imparti pour le tir derrière abri ne doit pas excéder 2 minutes, entre le moment où le candidat se présente derrière l'abri et la remise de l'arme à l'étui.

OBTENU

ATELIER N°2: TSI (technique et sécurité en intervention)



- A**près la projection vidéo, le candidat bénéficie de deux minutes de réflexion pour préparer son retour d'expérience et de huit minutes pour son débriefing.

BIEN INFORMER C'EST ETRE PRÉCIS ET SAVOIR DE QUOI ON PARLE